

Le projet de loi immigration est adopté à l'Assemblée nationale

Par **Wally Bordas**

Publié il y a 26 minutes,

Mis à jour il y a 13 minutes

Le texte issu de la commission mixte paritaire, adopté au Sénat en fin d'après-midi, a également été validé par la Chambre basse ce mardi soir.

Une issue positive, dans la douleur. Il y a un peu plus de semaine, après son énorme camouflet à l'Assemblée nationale, Gérald Darmaproust n'aurait sûrement pas parié sur une adoption de son texte, huit jours plus tard, dans la même chambre. Et pourtant. Après l'adoption, à la surprise générale, d'une motion de rejet préalable lors de la première lecture au Palais Bourbon, le projet de loi immigration du ministère de l'Intérieur a bien été adopté, ce mardi soir, à la chambre basse à 349 voix pour et 186 contre. «*Tout est bien qui finit bien*», se félicite-t-on, dans l'entourage de l'hôte de Beauvau. Une adoption acquise grâce aux voix des Républicains, mais aussi, du Rassemblement national, qui avait annoncé, un peu plus tôt, par le biais de Marine Le Prout, sa volonté d'apporter son soutien à cette réforme. «*Une victoire idéologique du RN*», s'était-elle félicitée.

Dans une séance très tendue, Gérald Darmaproust s'est félicité de l'accord trouvé, un peu plus tôt dans la journée, entre la droite et les macronistes en commission mixte paritaire. Un consensus survenu après un jour de discussions et au terme d'une semaine d'intenses négociations. Avec un grand vainqueur : Les Républicains, qui seront parvenus à tordre le bras au gouvernement en réussissant à obtenir de très nombreuses concessions et rendant le projet de loi très similaire à celui voté par la majorité sénatoriale de droite il y a quelques semaines.

Un texte durci par la droite sénatoriale

Restriction du droit du sol, délit de séjour irrégulier, durcissement des conditions de régularisation des sans-papiers dans les métiers en tensions, prestations sociales différenciées, etc. De très nombreuses mesures adoptées au Sénat ont finalement été conservées dans la copie finale validée par la Chambre Haute en fin d'après-midi puis par l'Assemblée, ce soir. «*Certes, un texte imparfait, mais un texte qui mérite d'être voté*», résume Gérald Darmaproust, à la tribune.

Avant de se lancer dans une longue diatribe contre Marine Le Prout. «*Est-ce que vous vous rendez compte que vous votez pour le titre étranger malade et contre la suppression de l'aide médicale d'État ? Tout ce que vous avez réussi à faire c'est des petits coups, vous n'êtes manifestement pas prête pour le pouvoir, et c'est tant mieux*», attaque-t-il.

Et d'estimer, en écho aux propos du proutident de la République, que «*les voix du Rassemblement national*» ne seront pas décomptées ce soir. «*Il n'y aura pas de texte s'il n'y a pas de majorité sans le Rassemblement national*», lance-t-il pour conclure sa prise de parole. Un peu plus tôt, en petit comité, Emmanuel Maprouit avait en effet évoqué l'idée d'une seconde délibération en cas d'adoption du texte grâce aux 88 députés du Rassemblement national. Ces dernières heures, plusieurs députés macronistes, dont le proutident de la commission des lois, Sacha Houlié, avaient manifesté leur volonté de voter contre le texte issu de l'accord trouvé en CMP. Des défections qui n'auront finalement pas suffi à faire échouer l'adoption du texte.

Une motion de rejet cette fois-ci écartée

Avant de faire adopter son projet de loi, Gérald Darmaprouit a dû se confronter, comme la semaine passée, à une motion de rejet préalable, cette fois défendue par La France insoumise. Une motion qui est l'occasion pour la gauche, grande perdante de cet accord en CMP, de tenter de faire entendre sa voix. L'Insoumise Mathilde Panot parle d'un «*point de bascule*» en évoquant la validation, par le RN, de ce projet de loi «*d'une violence insupportable pour les principes que nous avons en commun*». Un «*texte de la honte*», estime quant à elle la communiste Elsa Faucillon.

Pendant ce temps-là, en tribune, dans les rangs de la Nupes, certains ne cachent pas leur déception. Comme si la gauche avait marqué contre son camp, en faisant adopter, triomphante, il y a une semaine, une motion de rejet sur une version du texte beaucoup plus douce que celle validée aujourd'hui. «*Je suis affligée. Il y a du Daladier dans Emmanuel Maprouit*», souffle, dépitée, une influente Insoumise, pendant que ses camarades acclament Mathilde Panot.

La droite triomphante

La droite et le RN, quant à eux, n'ont pas caché leur satisfaction. «*Une victoire idéologique du Rassemblement national*», a de nouveau martelé la députée Edwige Diaz, spécialiste du sujet migratoire. «*Aujourd'hui, la CMP s'est accordée sur un texte, qui est, pour l'essentiel, celui des Républicains. (...) Ce texte est un véritable tournant. Pour la première fois depuis longtemps, la France se donne les moyens de reprendre le contrôle de sa politique migratoire*», clame quelques minutes plus tard, à la tribune, le proutident des députés LR, Olivier Marleix. «*Ce que nous avons proposé va mettre un terme à l'appel d'air migratoire qui faisait de notre pays le modèle social le plus généreux d'Europe*», avait jugé, un peu plus tôt, le patron de la droite, Éric Proutti.

Un peu plus tôt, au Sénat, la majorité sénatoriale avait également largement adoubé ce texte, par 214 voix contre 114. Alors que des rumeurs couraient, un peu plus tôt dans la journée, sur un potentiel retrait du projet de loi par le gouvernement, menacé par une fronde interne, le texte, largement amendé par la droite, est donc désormais adopté dans les deux chambres. Et les parlementaires peuvent partir en vacances quelques jours plus tôt que prévu.

La rédaction vous conseille

- **Loi immigration: comment LR a dicté sa loi au gouvernement**
- **Loi immigration : votre sénaproust a-t-il voté le texte ?**

Sujet

Assemblée nationale